

Elles sont anonymes mais très méritantes !

L'association "Champs Libres Aux Poules" qui les propose à l'adoption, recommande d'ailleurs de donner un nom à chacune.



Elles sont anonymes mais très méritantes !

Prêtes pour le départ vers une nouvelle vie !

Les particuliers peuvent réserver leurs poules pondeuses directement sur le site de **Champs Libres Aux Poules**.

Le Journal du Gers vous a déjà présenté cette association. À cette occasion, en juillet dernier, Rosalind, la secrétaire de l'association, demeurant à Condom, avait détaillé les motivations de l'association engagée dans la protection des poules pondeuses d'élevage. Ces animaux sont voués à l'abattoir dès leurs dix-huit mois ; et, pour leur permettre d'avoir un autre destin, "Champs Libres Aux Poules" se charge alors de leur porter secours en leur trouvant des familles d'adoption.

Des nouvelles du sauvetage précédent :

Une opération très spéciale dont le Journal du Gers avait informé ses lecteurs début décembre. Cliquez sur ce lien pour retrouver cet article.

Les premières 420 poules et 12 sur les 14 coqs ont été adoptés lors de la journée du 18 décembre. Il reste 90 poules et 2 coqs à placer, actuellement à Frégouville.

La prochaine adoption aura donc lieu le samedi 8 janvier 2022.

Samedi prochain, une fois de plus, des poules auront été préadoptées pour ensuite être récupérées chez les bénévoles de l'association dans le Gers, mais aussi dans le Tarn-et-Garonne et en Haute-Garonne. L'association ne s'arrête pas à ces départements puisque, désormais, elle en couvre dix au total dans le sud de la France.

Lieux et horaires de collecte

Les adresses exactes seront communiquées quelques jours avant la journée d'adoption ; les réservations, via le formulaire, sont obligatoires :

- Gers

Condom, de 14 h à 16 h : cliquez sur ce lien pour s'inscrire

Frégouville, de 14 h à 16 h : cliquez sur ce lien pour s'inscrire

Pouylebon, de 14 h à 17 h : cliquez sur ce lien pour s'inscrire

- Haute-Garonne

Ganties, de 14 h à 17 h : cliquez sur ce lien pour s'inscrire

Auriac-sur-Vendinelle, de 14 h à 17 h : cliquez sur ce lien pour s'inscrire

- Hautes-Pyrénées

Trie-sur-Baïse, de 14 h à 17 h : cliquez sur ce lien pour s'inscrire

- Tarn-et-Garonne

Campsas, de 14 h 30 à 17 h 30 : cliquez sur ce lien pour s'inscrire

Les adoptants doivent s'engager à respecter la charte éthique de l'association. Une contribution de l'ordre de **4 €** est demandée afin de couvrir les frais occasionnés.

L'association organise une opération d'adoption par mois en moyenne. Les bénévoles se tiennent à disposition des adoptants pour répondre à leurs interrogations, et un groupe privé Facebook a été créé afin de permettre d'échanger des conseils et des astuces.